

Le projet d'aménagement de la corniche

Réhabilitation de la corniche Tamaris

La corniche Tamaris va être réaménagée. C'est aujourd'hui que se dessine ce nouveau projet. Participez en donnant votre avis !



Le site

La corniche

Longue de 4,5 km, la corniche Tamaris est composée de 4 corniches : Philippe Giovannini, Napoléon Bonaparte, Michel Pacha et Georges Pompidou.



La Corniche est riche d'un patrimoine architectural exceptionnel, héritage de :

- la présence militaire qui se traduit par les forts Balaguier et del'Eguillette,
- la station climatique, lieu de villégiature, créée par Michel Pacha fin XIXe siècle.

Les vues qu'elle offre sur le paysage sont aussi d'une qualité remarquable qui rend ce site unique.



(Mettre une photo)

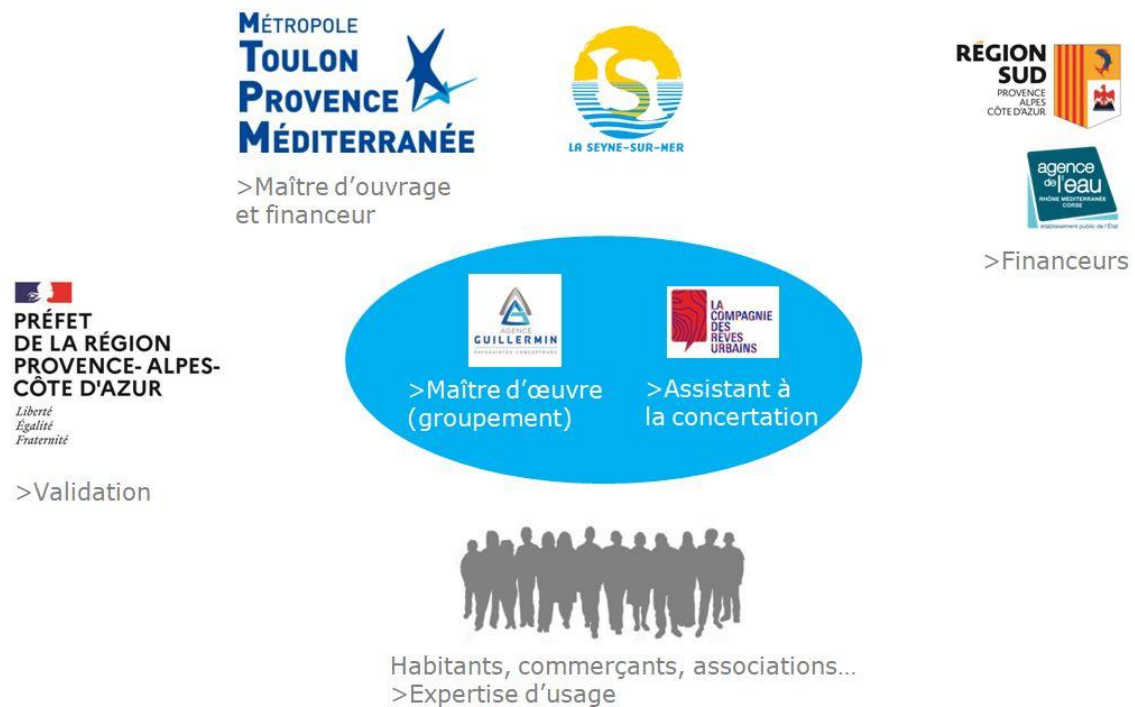
Aujourd'hui, les 500 premiers mètres de la Corniche Giovannini sont déjà en travaux. Leur futur aménagement prévoit la réduction des voies de circulation qui passeront à 30 km/h, une voie verte piétons / vélos, des espaces sportifs et de détente, de nombreuses plantations et des noues pour infiltrer les eaux de ruissellement. Une partie de la voie sera réservée pour le futur bus en site propre.

Les travaux doivent se terminer en février 2022.

Le projet d'aménagement

L'aménagement actuel de la corniche est vieillissant, plus adapté aux besoins de déplacement, de loisirs, d'accès à la nature... Aussi, le conseil métropolitain de TPM a voté Le 15 décembre 2020 un budget de 30 millions d'euros pour l'opération Corniche de Tamaris d'ici 2026 (études, achat éventuel de terrains et travaux).

Les acteurs du projet d'aménagement



La Métropole Toulon Provence Méditerranée a retenu le groupement mené par l'agence Guillermin, paysagiste concepteur pour concevoir le projet et suivre les travaux.
<https://www.agence-guillermin.fr/>

La Compagnie des rêves urbains, membre du groupement, est chargée de la participation des habitants au projet.

Les ambitions du projet d'aménagement

Ancrer l'avenir de la corniche dans son histoire autour de réhabilitations emblématiques de son patrimoine (patrimoine maritime, balnéaire, industriel et militaire, infrastructures portuaires...)

Permettre la cohabitation des différents usages pour tous (promenades, déplacements, plaisance, baignade, pique-nique, pêche professionnelle et artisanale...)

Limiter l'impact environnemental, favoriser la biodiversité, prendre en compte le traitement des eaux pluviales avant leur rejet en mer

Se réapproprier l'interface terre-mer, comme un lieu de cohésion sociale et d'attractivité économique en promouvant une stratégie de développement durable, « mieux vivre dans sa ville ».

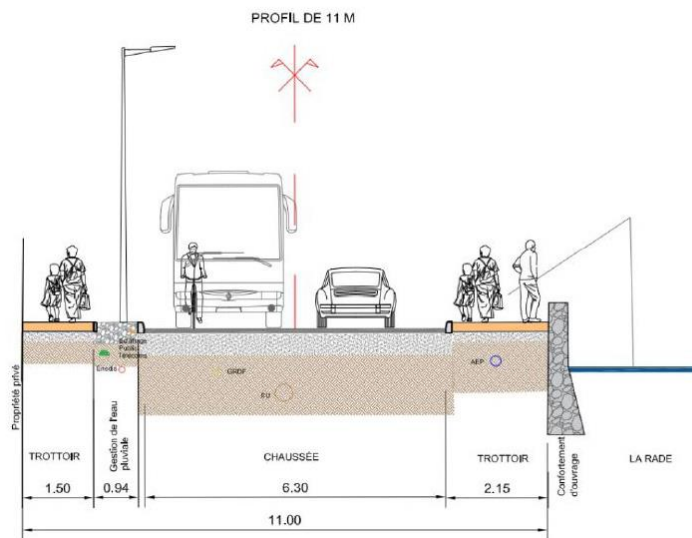
Les contraintes du site

Ce projet s'inscrit dans un site qui comporte des contraintes qu'il faut prendre en compte.

- Le littoral est un milieu fragile sensible aux aléas naturels et à la présence humaine : évolution climatique, présence d'eau souterraine, érosion du trait de côte, risque submersion.... La DREAL et la DDTM veilleront donc à leur prise en compte.

- La richesse patrimoniale est sous la surveillance d'architectes des bâtiments de France qui donneront leur avis sur le projet.

La largeur de la corniche varie de 8,5m à 15m mais mesure le plus souvent 11m. Cette largeur, assez restreinte, ne permet pas d'aménager un nombre important d'éléments. Cette contrainte amènera donc souvent à faire des choix.



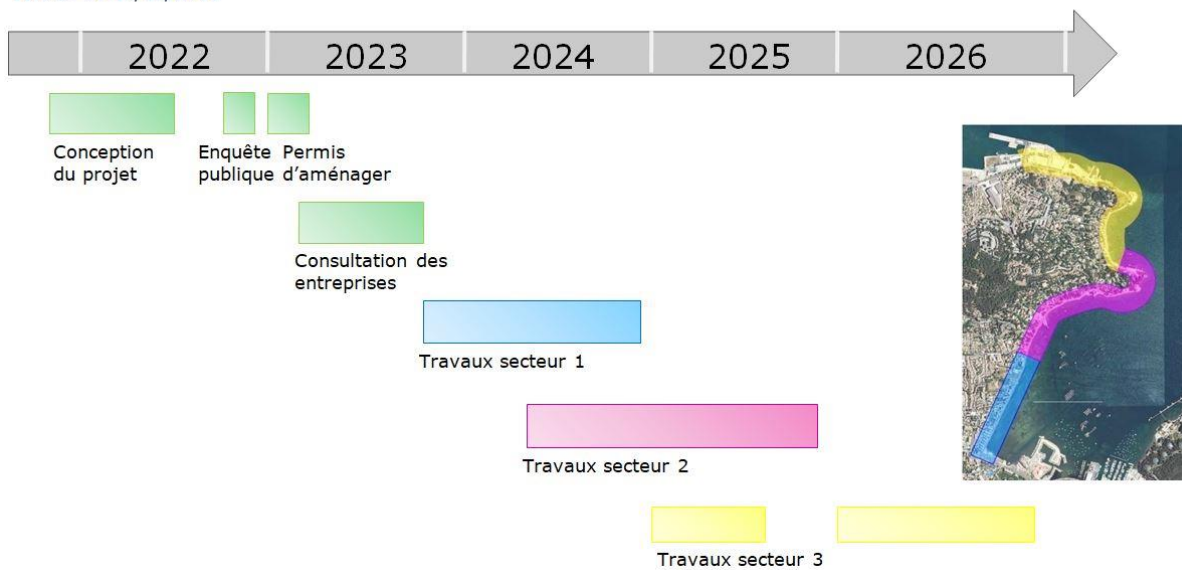
Profil de la corniche mesurant 11m / aménagement actuel

Enfin il est à noter que la corniche appartient à plusieurs propriétaires (collectivités, armée).

Le phasage du projet

Le calendrier du projet d'aménagement

version du 15/12/2021



La participation des habitants au projet

La Métropole Toulon Provence Méditerranée et la Ville de la Seyne sur mer ont souhaité associer les habitants à la conception du projet.

Participer au diagnostic

Avant même de dessiner le projet, le paysagiste réalise un diagnostic pour faire un état des lieux de ce qui fonctionne, ne fonctionne pas, déterminer ce qui pourrait être amélioré et lister les contraintes à intégrer. De nombreuses études techniques sont réalisées à cette étape.

Les habitants et autres usagers de la corniche ont une expertise d'usage. En effet, ce sont eux qui utilisent cet espace au quotidien. C'est pourquoi il est important de prendre en compte ce qui, de leur point de vue, est à améliorer ou conserver.



Comment participer au diagnostic ?

- En répondant au questionnaire en ligne du 7 janvier au 7 février 2022
<https://fr.surveymonkey.com/r/BK3QXVV>
- En participant à un « diagnostic en marchant », visite de groupe en présence du paysagiste et de la Métropole pour observer et échanger in situ

La Corniche a été découpée en trois secteurs de projet :

Samedi 15 janvier, 10h - 12h

Secteur 1 / corniche Pompidou (du rond-point de l'appel du 18 juin 1940 à l'avenue Henri Guillaume)

Samedi 22 janvier, 10h - 12h

Secteur n°2 : corniche Michel Pacha et corniche Bonaparte (jusqu'au Boulevard de la Corse Résistante)

Samedi 22 janvier, 14h-16h

Secteur n°3 : corniche Bonaparte et Corniche Giovannini (jusqu'à la montée du bois sacré)

Inscription aux balades : concertation.corniche.tamaris@la-seyne.fr / 04 94 06 96 33

Une synthèse de ces éléments sera présentée en réunion publique fin février.

Participer à l'élaboration du projet

La Métropole Toulon Provence Méditerranée a rédigé un cahier des charges, appelé « programme », qui répertorie ses besoins d'aménagement pour la corniche.

L'agence Guillermin paysagiste commencera à dessiner des propositions d'aménagement répondant au programme, intégrant les éléments ressortis dans le diagnostic.

A cette étape, les habitants seront invités à des ateliers de concertation pour découvrir les propositions, donner leur avis, échanger avec le paysagiste et la Métropole.



Le paysagiste fera plusieurs versions de projets d'aménagement. Les ateliers auront lieu à deux reprises pour suivre l'évolution.

La Métropole Toulon Provence Méditerranée fera des arbitrages et validera le projet final qui devra recevoir un avis positif des services de l'Etat (en lien avec les lois Littoral et Eau, ainsi que la préservation du patrimoine).

Ce projet sera présenté aux habitants en réunion publique.

S'informer tout au long du projet

Par la consultation de la page web du projet.